

Gestion personnelle Descriptif de module

(Annexe 1 à la directive sur l'examen professionnel des spécialistes de la conduite d'un groupe)

Compétence	Les candidates et les candidats s'organisent seuls dans leur domaine d'activité, afin de pouvoir travailler de manière efficace et efficiente
Attestation de compétence	<ul style="list-style-type: none"> – Forme: examen oral individuel (entretien portant sur le comportement) basé sur un rapport écrit envoyé préalablement. Les modules Gestion personnelle, Conduite d'une équipe/d'un groupe et Gestion des conflits sont liés quant à leurs contenus. Il est dès lors possible de faire la preuve des compétences relatives à chaque domaine dans un examen combinant les trois modules (durée: approx. 50 minutes) – Contenu: il est essentiel de pouvoir démontrer ses capacités personnelles. Des questions portant sur le savoir théorique pur ne seront pas posées dans ce cadre. L'évaluation se base sur la description du comportement dans des situations antérieures concrètes
Objectifs pédagogiques	<p>Les candidates et les candidats</p> <ul style="list-style-type: none"> – analysent leur attitude (face) au travail; – améliorent leur technique de travail; – fixent des objectifs et délèguent en fonction des tâches et en tenant compte des personnes; – agissent de façon systématique et structurée, tout en étant orientés vers des solutions; – appliquent, de manière ciblée, des méthodes/procédés/techniques adaptés à la situation; – reconnaissent les situations de stress et sont capables de prendre des mesures pour les maîtriser; – développent des solutions innovantes pour résoudre des problèmes; – pensent et agissent en réseau; – intègrent les enseignements importants dans leur gestion personnelle
Validation	Le module Gestion personnelle est reconnu par l'Association Suisse pour la Formation des Cadres ASFC dans le processus de qualification qui mène au Brevet fédéral de Spécialiste de la conduite d'un groupe
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> – Analyse du comportement au travail et des activités propres / amélioration du comportement et de l'organisation au travail – Définition d'objectifs et de priorités – Délégation

- Principe d'Eisenhower / analyse des tâches ABC / principe de Pareto
- Techniques pour un travail structuré, axé sur les solutions
- Modes et techniques d'apprentissage
- Gestion des flux d'informations
- Techniques de planification / techniques de résolution de problèmes
- Gestion du temps, courbe d'efficacité personnelle, maîtrise du stress
- Techniques de décision
- Techniques de créativité
- Pensée et action en réseau
- Transfert des enseignements dans leur propre activité de conduite

Durée d'apprentissage
recommandée

50 heures

Validité

pour l'admission à l'examen
professionnel fédéral

8 ans à partir de l'obtention de l'attestation de compétence

Remarques

La tenue d'un journal d'apprentissage est recommandée.

Pour l'attestation de compétence, font foi:

- le Fil rouge pour les attestations de compétence dans les modules de Leadership au niveau du certificat (niveau 1 de la formation des cadres ASFC)
- les Directives sur les examens modulaires et l'octroi des attestations de modules propres à la formation des cadres ASFC